Publié le : mardi 10 novembre 2026
Sur le site internet
www.bresselouhannaiseintercom.fr

Envoyé en préfecture le 10/11/2026
Reçu en préfecture le 10/11/2026
Publié le
ID : 071-200071579-20261104-2026B31-DE

SÉANCE DU MERCREDI 04 NOVEMBRE 2026
EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du BUREAU
de la COMMUNAUTÉ de COMMUNES BRESSE LOUHANNAISE INTERCOM'

Nombre de membres en exercice : 13

L'an deux mille vingt-six et le quatre du mois de novembre, le Bureau de la Communauté de Communes Bresse Louhannaise Intercom', s'est réuni à la Maison de l'Emploi à Louhans-Châteaurenaud sous la présidence de Monsieur Anthony VADOT.

Présents à la séance : 12

Étaient présents : M. Anthony VADOT, M. CHEVREY Mickaël, M. Gérald ROY, M. Didier LAURENCY, M. Jean-Marc ABERLENC, Mme Mathilde CHALUMEAU, M. Eric BERNARD, M. Patrice MARLIN, M. Frédéric BOUCHET, M. Jean-Luc VILLEMAIRE, M. David COLIN, M. Robert CHASSERY.

Date de la convocation : 28 octobre 2026

Était excusée : Mme Carole RIVOIRE-JACQUINOT.

Secrétaire de séance : M. Mickaël CHEVREY.

5.2 Fonctionnement des assemblées

B2026-31 Désignation d'un secrétaire de séance

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT, le bureau communautaire est invité à nommer un de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Bureau ouï l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré,

- DÉCIDE de nommer M. Mickaël CHEVREY pour remplir cette fonction.

DÉCISION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ
Fait et délibéré les jours, mois, an ci-dessus
Et ont signé les membres présents
Pour extrait certifié conforme

Secrétaire de séance :
Mickaël CHEVREY

Date 09/11/2026

Anthony VADOT

Président de la Communauté de Communes
Bresse Louhannaise Intercom'
Date 09/11/2026